



## → Règlement REACH

### *Impacts et Apports pour les industries de la Chimie et des Sciences de la vie*

*Jeudi 18 octobre 2007, 14h15 à 17h30, Maison du Développement Industriel, Technopôle de Château Gombert*

Marseille, le 9 octobre 2007

***La 45<sup>ème</sup> rencontre de l'innovation et de l'industrie qui aura lieu le 18 octobre 2007 a pour thème les impacts et les apports du règlement REACH sur les industries de la Chimie et des Sciences de la vie. Organisée par la CCI Marseille Provence, Bioméditerranée et le CRITT Chimie-Plastiques-Matériaux, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches du Rhône et Marseille Provence Métropole, cette rencontre a pour objectif de présenter les effets du règlement REACH sur les entreprises du secteur de la Chimie et des Sciences du vivant.***

Ce règlement, adopté par le Parlement Européen en décembre 2006, a pour objectif de tenter de préserver la santé publique et l'environnement contre les risques liés à l'utilisation de substances chimiques. **Cette nouvelle réglementation** - dont l'acronyme REACH correspond à enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions, relatifs aux substances chimiques- ***peut-elle être source d'amélioration et d'innovation ? Quelles sont les interfaces avec les réglementations existantes ? Quel est le rôle de la toxicologie ? Autant de questions auxquelles les experts présents pourront répondre.***

Des chefs d'entreprises viendront également témoigner de leur expérience afin d'éclairer les entrepreneurs sur les changements fondamentaux que le règlement REACH engendrera sur les entreprises de ce secteur.

#### **Inscriptions :**

Chantal BOURDILLON - Pôle Innovation Industrie CCI Marseille Provence  
Tél. 04 91 10 01 04 - Email : [chantal.bourdillon@ccimp.com](mailto:chantal.bourdillon@ccimp.com)